

FIÈVRE DU NIL OCCIDENTAL (WEST NILE)

L'essentiel à retenir pour les vétérinaires

La fièvre de West Nile est causée par un arbovirus (genre *Orthoflavivirus*).

Les oiseaux sont le principal réservoir, mais les équidés et l'humain (dont les personnes âgées ou immunodéprimées) peuvent aussi être infectés.

Habituellement présente sur le pourtour méditerranéen, elle étend son aire de répartition depuis 2022 et a été **détectée pour la première fois en Île-de-France en 2025** chez des chevaux et des humains.

Les moustiques : vecteurs de la transmission du virus

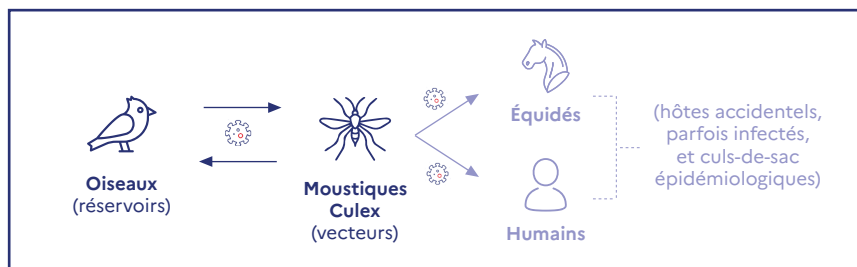


Schéma de transmission de la fièvre de West Nile (adaptation) © M. Delerue / IFCE (pictos © Freepik)

Aucun risque de transmission directe



Cheval - Cheval



Cheval - Humain



Humain - Humain

Enjeu de santé publique
Transmission interhumaine possible
lors de dons de sang ou d'organes

Les signes à surveiller chez les équidés

La maladie passe souvent inaperçue, mais elle peut causer des atteintes nerveuses graves, voire mortelles. Il est important de **sensibiliser les détenteurs d'équidés aux éventuels signes cliniques**.

SIGNES FRÉQUENTS	SIGNES NERVEUX	
	Modérés 1 à 10 % des cas	Graves
Syndrôme pseudo-grippal	Tremblements musculaires	Ataxie
Hyperthermie	Dépression ou hyperexcitabilité	Coma et mort 30 % des cas nerveux
Baisse de l'état général		

Prise régulière de la température pendant la période à risque (et en cas de doute) pour détecter une hyperthermie.

Que faire en cas de suspicion ?



Signalement sans délai à la DDPP par le vétérinaire sanitaire en précisant :

- Identité du propriétaire
- Lieu de séjour de l'animal
- Nombre d'équidés sur site
- Description des symptômes et des traitements administrés

En cas de confirmation, la DDPP peut mettre en œuvre des mesures locales de surveillance et de gestion.

Les chevaux sont des sentinelles de la maladie :
le signalement des cas à la DDPP est crucial pour une surveillance efficace de la maladie et une coordination rapide avec l'ARS.



Loi de santé animale
Maladie réglementée de catégorie E

Diagnostic

	Prélèvement à effectuer par le vétérinaire sanitaire	Analyse	Envoi des prélèvements
Sérologie Prélèvements à renouveler en cas de résultats douteux	Sérum (tube sec)	Sérologie IgM/IgG (test ELISA) Test de séroneutralisation en cas de résultats douteux aux tests ELISA	Laboratoire national de référence (LNR) West Nile (06.03.88.43.12) ou laboratoires vétérinaires départementaux (LVD) agréés
Post-mortem	Encéphale	RT-PCR + isolement viral si sérologie positive	LNR West Nile

En cas de fièvre isolée ou de symptômes nerveux, le vétérinaire peut déclarer au RESPE les syndromes « nerveux » ou « fièvre isolée » : possibilité de prise en charge financière des analyses à 50 %.

Plus d'informations : www.respe.net / 02.31.57.24.88

Pronostic

- Bénin dans 80 % des cas (guérison en 20-30 jours)
- Forme nerveuse : séquelles possibles jusqu'à 6 mois après guérison, voire issue mortelle

Déplacements : quel impact ?



FRANCE
Aucune restriction



INTERNATIONAL
Rares restrictions :
renseignez-vous auprès
de votre DDPP

Prévention

La lutte antivectorielle et la vaccination sont les meilleures protections. Il n'existe pas de traitement spécifique, en dehors d'une prise en charge symptomatique.

Primmovaccination : printemps

AVANT
les périodes à risque

Printemps

Vaccination annuelle
conseillée dans les
zones où le virus circule

J1 : 1ère injection

J21 - J35 : 2ème injection

J35 : immunité

Rappel annuel

Inutile si infection

PENDANT
les périodes à risque

Été - Automne

Objectif
Limitier l'exposition aux
piqûres de moustiques

- Rentrer les chevaux dans des bâtiments fermés (si possible équipés de moustiquaires) avant le crépuscule et après l'aube
- Mettre en place des ventilateurs dans les boxes des chevaux pour éloigner les moustiques
- Éliminer ou limiter au maximum les eaux stagnantes (seaux, bâches, ornières, zones de piétinement, pots de fleurs, etc...)
- Couvrir les abreuvoirs non utilisés
- Poser des pièges à moustiques, plus efficaces que les traitements appliqués aux chevaux à l'extérieur
- Traiter les chevaux contre les moustiques

Ressources
utiles

Bulletin hebdomadaire de la plateforme épidémiosurveillance santé animale (ESA) :
www.platforme-esa.fr

Fiche RESPE
www.respe.net

Fiche IFCE
www.equipedia.ifce.fr